LES FRANÇAIS ET L'IMPÔT JACQUES LE CACHEUX

ÉDITION ODILE JACOB – LA DOCUMENTATION FRANÇAISE DÉBAT PUBLIC

Auteur de la fiche: Christine GERARD christinegerardfr@club-internet.fr

INTRODUCTION:

Quel écart entre perception et réalité de l'impôt en France? Quels sont les impacts des prélèvements obligatoires? La fiscalité est une réalité complexe et mouvante qui touche tous les français. Est-ce un système équitable? Quelles réformes? Qu'implique la mondialisation et l'intégration européenne? Quels nouveaux enjeux?

CHAPITRE 1 PAIE-T-ON TROP D'IMPÔTS EN FRANCE?

1 - Impôts, cotisations sociales, prélèvements obligatoires: de quoi parle-t-on?

Les prélèvements obligatoires sont tous les prélèvements opérés par les administrations publiques sur les agents privés et servant à financer les dépenses publiques. Ainsi l'impôt est une obligation légale du contribuable.

Les prélèvements s'effectuent pour moitié sous forme d'impôts et cotisations perçus par la Sécurité Sociale, le reste étant réparti par ordre d'importance sous forme d'impôts indirects (20%), directs et locaux. Ils sont reversés pour moitié pour la Sécurité Sociale, pour plus d'un tiers pour l'Etat, le reste étant réparti entre des administrations publiques locales (12,7%), des organismes divers de l'administration centrale (2%) et l'union européenne (seulement 0,6%).

2 - Cette distinction existe-t-elle dans tous les pays?

Principalement on peut distinguer:

- l'organisation de type « bismarchienne » (Allemagne, Belgique, France) qui s'appuie sur un système de cotisations sociales importantes prélevées sur les revenus d'activité servant à financer des prestations proportionnelles aux versements effectués,
- l'organisation dite « beveridgienne » (RU, pays scandinaves)où les cotisations sociales sont faibles voire inexistantes (Danemark), la couverture universelle, forfaitaire, sous condition de ressources étant financée par l'impôt.

Cependant les modèles tendent à se mèler.

3- Quels étaient les premiers impôts en France?

Liés à l'existence d'une puissance publique ayant des fonctions « régaliennes ». Taxes directes forfaitaires (tailles) au Moyen Âge, puis taxes indirectes sur les transactions (gabelle), on tente au XVIIIe d'imposer les revenus mais on y renonce faute de pouvoir calculer l'assiette. La révolution soumet la fixation de l'impôt aux représentants du peuple mais les impôts modernes datent du XXème siècle (en 1914, impôts sur le revenu par Joseph Caillaux, cotisations sociales qui naissent avec la Sécurité Sociale en 1945 puis TVA en 1954 et CSG en 1991).

4- Qu'est-ce que le consentement fiscal?

Depuis la révolution l'impôt étant voté par les représentants du peuple, il ne peut être considéré comme injuste ou inique contrairement à l'impôt sous l'ancien régime où l'impôt pouvait être considéré comme une extorsion soumise à l'arbitraire du despote, source de révolte.

5- Quel est le niveau de prélèvement obligatoire en France?

Pression fiscale = PO / PIB soit en 2007 un peu plus de 44%

C'est un indicateur sommaire qui ne reflète pas la répartition des prélèvements ni leur affectation.

6- Le niveau de prélèvements obligatoires est-il plus élevé en France qu'à l'étranger?

Ce taux de 44% est parmi les plus élevés, au sein de l'UE il est dépassé par les pays scandinaves et la Belgique, mais un ratio faible peut également traduire la faiblesse du dispositif public de protection sociale (qui représente 50% des prélèvements en France).

7- Pourquoi ces écarts?

Les dépenses correspondant aux fonctions régaliennes sont à peut près les mêmes partout dans l'UE (un peu plus au RU et en France pour la défense). Cependant ce sont les consommations collectives les plus coûteuses (santé, éducation) qui sont les plus diversement socialisées. Les investissements publics sont plus ou moins importants mais surtout les systèmes de protection sociale reflètent des implications publiques très variables selon les états (ex: système de retraite).

8- Comment le niveau de prélèvements a-t-il évolué en France?

Entre 1945 et 1974 le taux était stabilisé à 30% environ mais il a gagné plus de 12 points entre les deux chocs pétroliers et a atteint 44% en 1996 afin de lutter contre le déficit budgétaire.

9- Cette évolution a-t-elle été la même dans les autres pays de l'OCDE?

L'évolution est proche de celle de la plupart des pays d'Europe continentale à l'exception des pays scandinaves dont le taux est depuis longtemps élevé et tend à se stabiliser voire à diminuer. Aux États-Unis le taux oscille entre 25 et 35% sans tendance durable à la hausse. Au Royaume-Uni, après une baisse du ratio sous le gouvernement Thatcher, on a assisté à une augmentation durant le gouvernement de Tony Blair qui a conduit presque à un alignement sur la moyenne de l'UE.

10- Pourquoi cette progression?

L'élasticité revenu de certaines dépenses (éducation, santé...) est supérieure à 1 donc cela accroit le ratio

Il faut ajouter le vieillissement de la population, le ralentissement de la croissance. La résolution de la problématique de sauvegarde du « modèle social européen » est partagée entre accroissement de la pression fiscale ou augmentation des dépenses au rythme de la croissance.

11- Quelle est la différence entre un taux d'imposition nominal, moyen, marginal, effectif?

Taux d'imposition nominal: unique (CRDS) ou multiple, il est appliqué à l'assiette pour calculer l'impôt. Il est voté par le parlement.

Taux d'imposition moyen ou taux effectif moyen d'imposition: montant effectif versé par le contribuable divisé par l'assiette théorique totale, généralement inférieur au taux nominal du fait des abattements.

Taux d'imposition marginal: taux appliqué à la dernière unité de l'assiette imposable (le taux « extrême » appliqué à la dernière tranche de l'assiette du contribuable)

Taux d'imposition marginal effectif: permet de mesurer l'écart entre un gain brut de revenu et le gain net suite à l'application de la fiscalité et la suppression éventuelle de certaines prestations. Cela peut faire apparaître des effets de seuils pernicieux avec un taux d'imposition marginal effectif pouvant dépasser 100% suite par exemple à une reprise d'activité d'une personne isolée au RMI.

12- Les français ont-ils une perception « juste » de la réalité de la pression fiscale?

La complexité du système d'imposition, l'existence d'abattements (la suppression de celui de 20%

sur le revenu a été décidée en 2005)... entrainent une perception erronée et largement surestimée de l'imposition en France par les contribuables, plus sensibles aux chiffres des taux nominaux qu'à celui de leur taux d'imposition moyen.

13- Que désigne la notion de « psychologie fiscale »?

Elle correspond à la perception subjective de la fiscalité.

La plupart des fiscalistes considèrent qu'un impôt est d'autant mieux accepté qu'il est « ancien », peu perceptible (ex:TVA) ce qui a pour conséquence une fiscalité relativement conservatrice et opaque.

14- Comment et pourquoi la structure des prélèvements a-t-elle évolué?

Au cours du XXème siècle jusque dans les années 70, l'augmentation des impôts directs et des cotisations sociales s'explique par une volonté d'améliorer la redistribution, la protection sociale et par l'inflation (systèmes fiscaux nominalistes). Les impôts indirects se sont ensuite développés dans les années 80-90. Le poids de la fiscalité écologique a décru même si les annonces actuelles font présager un inversement de cette tendance. La fiscalité locale s'est développée mais elle ne couvre que 50% des dépenses publiques locales (le reste provenant principalement de l'Etat).

15- Les déficits publics d'aujourd'hui sont-ils les impôts de demain?

Les déficits successifs accroissent la dette publique (par émission de bons ou obligations du Trésor, ou par l'intermédiaire de la CADES Caisse d'amortissement de la dette sociale ou des banques dans le cas des collectivités locales).

En 2006, la dette publique était de 1200 milliard d'€ soit 64% du PIB.

L'Etat doit assurer le remboursement des intérêts et de la fraction arrivée à échéance par les impôts ou de nouveaux emprunts. Cependant le lendemain peut ne concerner que les contribuables futurs et un avenir lointain tant que l'Etat, qui n'est pas tenu de solder sa dette, la maintient à un niveau soutenable c'est-à-dire en stabilisant le ratio dette/PIB. Ceci est possible sans augmenter les impôts via la croissance qui augmente le PIB mais également freine les dépenses tout en accroissant les recettes.

Cependant une dette publique trop élevée limite la marge de manoeuvre de l'Etat: les intérêts de la dette représentaient en 2006, 40 milliards d'€ soit environ le montant du déficit budgétaire et les ¾ de l'impôt sur le revenu(IR).

16- Le niveau de la dette publique rend-il impossible une baisse des impôts?

Du fait de l'objectif (ce n'est plus une contrainte depuis la réforme de 2005 du pacte de stabilité et de croissance) des 60% de ratio d'endettement public l'état français doit éviter de faire progresser ses dépenses plus vite que ses recettes. Cependant une marge de manoeuvre existe si on considère que la baisse des impôts peut être compensée par une croissance plus dynamique sous l'effet d'une hausse de la demande ou d'une baisse des coûts de production, ainsi les baisses d'impôts peuvent s'autofinancer voire réduire le déficit.

17- Trop d'impôt tue l'impôt?

Cette maxime est modélisée par la courbe de Laffer qui fixe un seuil d'imposition au-delà duquel les recettes générées par un taux d'impôt plus élevé sont moins importantes que celles observées au seuil car les effets négatifs de l'impôt sur l'activité économique sont alors plus importants que les effets attendus de la hausse du taux. Cependant on ne connaît ni le seuil ni le tracé de cette courbe.

CHAPITRE 2 LA FISCALITÉ DES PERSONNES EST-ELLE DISSUASIVE?

1- Quels sont les différents impôts payés par les personnes physiques? Ce sont les principaux contribuables:

- cotisations sociales
- contribution sociale généralisée (CSG)
- contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)
- l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)
- prélèvement sur les revenus des placements financiers y compris ceux à l'étranger (principe de résidence)
- impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- droits de succession
- taxe d'habitation (TH)
- taxe sur le foncier bâti (TFB)
- taxe sur le foncier non bâti (TFNB)

S'ajoute les taxes versées par d'autres mais reposant au final sur les personnes physiques (TVA, impôts sur les sociétés IS)

2- Quel est le poids de ces impôts dans les recettes de l'État?

Impôts locaux => finances publiques locales

Cotisations sociales, CSG et CRDS (amortissement de la dette) => Sécurité sociale

IRPP+ISF+CRDS = 1/4 des recettes fiscales de l'État

IRPP+CRDS+CSG= 16,5% des recettes totales des prélèvements obligatoires en France (taux pour EU27 > 23%)

3- Le principe de progressivité de l'impôt est-il juste?

Pas justifié par le principe d'égalité ni même par la capacité à payer, le 1er justifiant un impôt forfaitaire unique, la seconde un impôt proportionnel.

C'est le principe d'équité verticale qui prévaut, lié à l'analyse microéconomique et au principe d'utilité marginale décroissante des biens donc la perte de satisfaction est moindre pour les tranches élevées de l'impôt.

Autre fondement (John Rawls): définir la justice comme équité.

4- Progressivité de l'impôt: peut-on perdre de l'argent en gagnant plus?

Ceci équivaudrait à un taux marginal d'imposition supérieur à 100% ce qui en soit n'est pas le cas. Par contre en combinant les impôts supplémentaires aux pertes de prestations, des trappes à pauvreté apparaissent du fait de rares effets de seuils très néfastes (taux marginal effectif supérieur alors à 100%)

5- Un impôt à taux unique (flat tax) peut-il être juste?

Adopté pour sa simplicité et préconisé par des économistes pour sa neutralité par plusieurs pays de l'UE et de l'Europe centrale et occidentale (PECO) pour l'IRPP ou IS voire la TVA. Exemple en France de la CSG.

Juste au sens de l'équité verticale si abattement ou seuil d'imposition => taux moyen progressif

6- Quels sont les principaux changements induits par les dernières réformes de l'IRPP?

Depuis milieu des 90's, tendance à l'allègement de l'IRPP par baisse des taux marginaux applicables puis réduction de 7 à 5 du nombre de tranches (2005), suppression de l'abattement de 20%, fixation du taux maximum à 40% et « bouclier fiscal ». En 2001, création de la prime pour l'emploi inspirée du Earned Income Tax Crédit en vigueur depuis 25 ans aux États-Unis.

7- Qu'est-ce que le bouclier fiscal?

De 60% en 2006, il est passé à 50% en 2007 (en y intégrant la CSG et la CRDS). Il plafonne l'impôt direct. Présenté pour lutter contre l'expatriation fiscale, il bénéficie surtout aux personnes imposables au titre de l'ISF qui ont un revenu relativement faible eu égard à leur patrimoine.

La suppression de l'ISF aurait été plus simple car la mesure profite surtout à quelques gros

contribuables. De plus le risque est de pousser des collectivités locales à faire peser plus d'impôts sur ces contribuables qui feront peser l'application de cette mesure sur l'État.

8- Qu'est-ce que le revenu imposable?

Défini chaque année par la loi de finances, il est constitué de tous les revenus des contribuables, y compris les avantages en nature, à l'exception de certaines allocations (allocations familiales). Certains revenus sont soumis à des impositions différentes, susceptibles ou pas d'abattements ou exonérés d'impôts.

9- Qu'est-ce que le quotient familial? (ou conjugal)

Lié à l'« imposition conjointe » en vigueur en France, contrairement à l'imposition individualisée pratiquée dans de nombreux pays.

La composition du foyer fiscal est traduite en un nombre de parts qui divise le revenu imposable => quotient familial.

Les adultes ont un poids égal, les 2 premiers enfants une demi-part et les suivants une part. Ceci a plus un objectif nataliste qu'un objectif d'équité car ne reflète pas l'économie d'échelle associée à la vie familiale et favorise les familles de plus de 2 enfants.

Cet avantage ne bénéficie pas aux foyers non imposables et est plafonné pour les foyers disposant de revenus très élevés au détriment de l'équité horizontale.

10- Qui paie l'impôt sur le revenu en France?

Un seuil d'imposition relativement élevé, le système du quotient familial ainsi que le système de « décôte » fait reposer l'IRPP sur la moitié des foyers fiscaux en France.

11- Faudrait-il que tout le monde paie l'impôt sur le revenu?

Un prélèvement élargi étendrait un signe d'appartenance citoyenne. Cependant tous sont touchés par d'autres prélèvements obligatoires (TVA, CSG, CRDS).

12- la CSG (créée en 1991) et la CRDS (créée en 1996) sont-elles des impôts sur le revenu?

Ce ne sont pas au sens légal des IRPP car ce sont des prélèvements individuels ne tenant pas compte de la situation familiale ni des cotisations d'où le choix du mot « contribution » même s'il existe un lien de proportionnalité entre ces impôts et les revenus.

13- Faut-il les fusionner avec l'impôt sur le revenu?

Quelques avantages à cette fusion: on pourrait les « familialiser » et les rendre progressifs et cela permettrait une retenue à la sources de l'IRPP.

Cependant les niches fiscales pourraient s'étendre à la CSG et à la CRDS, les contributions profiter à autre chose qu'aux comptes de la Sécurité sociale, et des informations sur la vie privée des salariés seraient divulguées aux employeurs du fait de la retenue à la source.

14- La concentration et la progressivité sont-elles aussi fortes à l'étranger?

Le degré de concentration varie selon les pays mais est assez fort en France où les 10% des foyers qui paient le plus d'IRPP couvrent 76,5% du total prélevé. Cela s'explique pas le quotient familial et le seuil de non-imposition assez élevé.

15- L'impôt sur le revenu ne concerne-t-il que les revenus du travail?

Théoriquement oui, tous les revenus, mais en réalité certains dépendent d'une fiscalité spécifique (revenus de la propriété ou de placements financiers des ménages).

16- Pourquoi certains produits d'épargne bénéficient-ils d'un traitement fiscal favorable?

Il s'agit de favoriser l'épargne, de la diriger sur certains types de produits d'épargne (en fonction d'objectifs économiques). De plus l'épargne a déjà été généralement soumise à l'IRPP donc imposer les revenus de l'épargne serait une double imposition.

Cependant les études montrent que les incitations fiscales de l'épargne sont peu efficaces sur le volume de l'épargne mais agissent sur sa structure.

17- La prime pour l'emploi est-elle un impôt?

Il s'agit d'un impôt négatif sous la forme d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt qui accroît la rémunération du travail.

18- Quels sont les avantages de l'impôt négatif?

C'est un dispositif simple qui permet d'étendre la progressivité de l'impôt aux ménages à faibles revenus tels les « travailleurs pauvres » dans le cadre de la PPE.

19- Faut-il imposer les revenus à la source?

Cette imposition à la source est courante dans les autres pays développés ayant un IRPP individualisé mais difficile à mettre en place en France.

Ce type d'imposition permet à l'État de prélever directement l'impôt dès le fait générateur et au salarié de percevoir son revenu net des impôts à prélever.

Cependant sans individualisation de l'IRPP en France, seul une mensualisation avec régulation en fin d'année semble envisageable ce qui limite les avantages et pose le problème de la divulgation d'informations privées à l'employeur.

20- Qui paie l'impôt de solidarité sur la fortune?

Créé en 1988 (l'IGF, impôt sur les grandes fortunes, créé en 1981 avait été abrogé en 1986).

530000 foyers fiscaux sont concernés pour une recette totale d'environ 5 milliards d'euros.

Le seuil d'imposition est fixé à 750000€ et a été atteint plus facilement avec la flambée des prix de l'immobilier.

21- L'ISF est-il progressif?

C'est un impôt très progressif: 0,55% jusqu'à 15,8 millions d'euros et 1,8% au delà ce qui est important car ces taux ont été fixés en 1980 quand les taux nominaux des placements financiers étaient bien plus élevés qu'aujourd'hui.

22- Quels sont les éléments de patrimoine soumis à l'ISF?

Du fait des abattements l'ISF ne porte presque plus que sur l'immobilier résidentiel avec un abattement sur la résidence principale et sur une part du patrimoine financier.

L'ISF exclut les oeuvres d'art et l'outil de travail de l'assiette (y compris les actions dans les PME et les participations même minoritaires pour un ancien propriétaire ou un salarié).

23- Peut-on être pauvre et payer l'ISF?

Ces anomalies révélées par la presse sont contestables puisque quelqu'un avec plus de 750000€ de patrimoine n'est pas en soit « pauvre ». De plus le « bouclier fiscal » à 50% élargi depuis juillet 2007 à la CSG-CRDS (en plus de IR, de l'ISF et des impôts directs locaux) supprime ce genre de situation et est très favorable aux « rentiers ».

24- l'ISF: un impôt qui coûte cher?

C'est un impôt qui ne rapporte que 5 milliards d'euros et qui entraine des frais de recouvrement assez élevés. Il provoque une affectation de la richesse et une « évasion fiscale » estimée à 3000 foyers fiscaux en 10 ans dont les conséquences économiques sont difficiles à chiffrer.

25- Pourquoi cet impôt a-t-il quasiment disparu à l'étranger?

Il demeure en Europe l'apanage de la France, la Suisse et l'Espagne. Sa disparition se justifie tant par le coût économique de cet impôt que par la concurrence fiscale.

26- Quel est le niveau des droits de succession?

Autrefois assez répandus et lourds, considérés comme facteurs de mobilité sociale (en particulier dans les pays anglo-saxons), ils sont depuis réduits, voire supprimés. Cependant, en 2007, en France, ils rapportaient encore 0,5 [point de](%?) PIB.

Ils favorisent les descendants en ligne directe et les conjoints survivants (depuis 2004) alors qu'ils peuvent atteindre 60% pour les héritiers sans lien de parenté. Depuis la réforme de juillet 2007, 95% des héritiers et bénéficiaires de donations sont exempts de droits.

27- Les classes moyennes sont-elles trop imposées?

Sentiment répandu et justifié en partie.

La classe moyenne est large et hétérogène.

Moins « mobile » et dont moins « capable d'évasion fiscale » que les classes sociales très aisées, c'est sur elle que repose une part importante de la charge fiscale.

28- Les hauts revenus ont-ils intérêt à s'exiler?

Le total des prélèvements directs en France ne représente que 12% du PIB en 2005, soit la 12ème place de l'UE à 27. Pour les prélèvements directs sur le revenu des ménages cela représente 8% du PIB (9ème rang).

Cependant le taux marginal maximum peut avoisiner 50%, auquel s'ajoute les cotisations sociales déplafonnées. Mais l'évasion fiscale n'est pas forcément avantageuse sauf dans certains pays pratiquant une imposition forfaitaire pour les non nationaux (Suisse).

29- Gstaad est-il mieux que Londres?

Gstaad est plus intéressant pour les personnes aux revenus très élevés mais Londres est une alternative intéressante pour ceux dont les revenus sont élevés et qui sont jeunes, sans enfants et en bonne santé car les cotisations sociales y sont faibles mais les droits sociaux lacunaires.

30- Votre entreprise vous mute à l'étranger: quel est votre régime fiscal?

Si vous résidez plus de 6 mois par an dans un autre pays, vous dépendez de ce régime fiscal sauf si votre résidence fiscale demeure inchangée.

De plus il existe des dispositifs spécifiques dit « régime fiscal des impatriés » visant à favoriser l'implantation d'entreprises étrangères et de leurs cadres dirigeants. Ces dispositifs forment une partie de l'arsenal de la concurrence fiscale.

CHAPITRE 3 LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES EST-ELLE UN FREIN A LA COMPETITIVITE ?

1- Quels sont les impôts qui pèsent sur les entreprises?

Un petit nombre de prélèvement sont directement supportés par les entreprises: l'impôt sur les société (IS à 15% jusqu'à 10000€ de bénéfices et 33,33% au delà), la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S au taux de 0,16%), l'imposition forfaitaire annuelle (IFA: payée par toutes les entreprises même déficitaires), la taxe professionnelle, la taxe sur le foncier bâti, et la part patronale des cotisations sociales (aussi supportée par les salariés).

Ainsi il peut être difficile d'en définir les contours et d'identifier qui supporte au final la charge de l'impôt (ex: TVA). Pour une grande part l'entreprise est essentiellement collectrice (auprès de ses clients, fournisseurs, salariés...) .

2- La charge fiscale des entreprises françaises est-elle plus élevée qu'à l'étranger?

Le taux nominal de l'IS fait apparaître un des chiffre les plus élevés en Europe. Cependant il faut tenir compte de l'assiette et on peut utiliser la comparaison en fonction des recettes totales de l'IS (dans ce cas la France est seulement 19ème sur 27 avec 2,4% du PIB, la moyenne de l'UE27 étant à 3%). En effet il y a des régimes dérogatoires et le principe de source et non de résidence permet d'appliquer aux entreprises étrangères installées en France un régime favorable.

3- La fiscalité est-elle un critère de localisation des entreprises?

Les chefs d'entreprises déclarent ne pas la considérer comme un critère majeur. Cependant la mobilité et la sensibilité à la fiscalité varient selon le type d'activité et la mobilité devient plus aisée et moins coûteuse du fait de l'intégration européenne. La concurrence fiscale s'est accrue, en particulier dans la zone euro.

La sensibilité est plus importante par rapport à la fiscalité locale et c'est entre autre dans ce sens que les communes sont incitées à se regrouper et à appliquer une même TPU (Taxe professionnelle unique) à l'intérieur de la communauté.

4- Quels sont les principaux allègements d'impôts et de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises?

L'Etat peut favoriser certains investissements ou dépenses selon les modalités d'amortissement fixées par la loi voire l'attribution de crédit d'impôt (recherche). D'autres dégrèvements existent tels que ceux applicables dans les zones franches.

Les allègements de cotisations sociales visent à favoriser l'embauche et pour les bas salaires, jusqu'à 1,6 smic, il ne reste bien souvent que les cotisations retraite et chômage.

5- les réductions et exonérations de cotisations sociales créent-elles de l'emploi?

Près de 30 milliards d'euros sont consacrés à ces allègements. L'impact est difficile à évaluer mais on a surement évité des délocalisations ou des substitutions du capital au travail. Cela a également favorisé des activités intensives en main-d'oeuvre peu qualifiée (services aux personnes).

Cependant il existe un effet de seuil qui provoque une « trappe à bas salaires ».

De plus les exonérations concernant les heures supplémentaires sont axées sur la hausse de pouvoir d'achat et peuvent décourager des embauches.

6- Pourquoi distingue-t-on cotisations patronales et salariales?

Ce qui importe est essentiellement l'écart entre le coût salarial total supporté par l'employeur et ce que perçoit le salarié, c'est à dire la somme de toutes ces cotisations, prélevées à la source, également nommé « coin sociofiscal ».

Par ailleurs c'est sur le salaire brut que portent les négociations salariales et une modification des cotisations portera selon les cas à court terme sur le salarié ou l'employeur. Cependant à long terme seul importe le coût global pour la demande de travail et le salaire net pour l'offre de travail.

7- Faut-il réformer la taxe professionnelle?

Remplaçant la patente la taxe professionnelle vise à faire participer les entreprises au financement des infrastructures et services publics locaux.

La part salariale de l'assiette a progressivement été supprimée de 1999 à 2002 et elle touche donc surtout les entreprises industrielles du fait de l'importance des immobilisations (souvent génératrices de nuisances). Le plafonnement en fonction de la valeur ajoutée a été renforcé depuis 2005.

Faut-il aller plus loin à l'instar d'autres pays comme l'Allemagne?

Le poids de la fiscalité reposerait sur des entreprises de main d'oeuvre et de service.

Qui accepterait d'accueillir des entreprises industrielles nuisibles sans TP?

De plus la TPU permet de limiter la concurrence fiscale entre communes.

8- Taxes sur les salaires, taxes sur les véhicules des sociétés, taxe d'apprentissage: pèsent-elles vraiment sur la compétitivité des entreprises?

En plus de ces taxes s'ajoutent la taxe professionnelle par exemple. Les taux sont généralement

faibles mais peuvent grèver la compétitivité et pousser à délocaliser certaines activités, telles les établissements financiers assujettis à la taxe sur les salaires dont le taux peut atteindre 18% qui vont placer dans la City de Londres les activités exigeant un personnel à très hauts salaires.

9- Faut-il taxer davantage les entreprises qui licencient tout en faisant des bénéfices?

Poussées à maintenir un rendement financier suffisant ces entreprises font supporter à la collectivité le coût élevé de leurs licenciements. La taxe viserait à faire payer à l'entreprise ces externalisés négatives mais ceci est difficile à mettre en oeuvre. Quel montant?

10- Faut-il alléger la fiscalité des PME?

C'est déjà en partie le cas, cela pourrait être accentué mais est coûteux et engendre des effets de seuil. Reste la lourdeur des démarches administratives.

11- Quelle leçon peut-on tirer de l'expérience des zones franches?

Ces zones ont essentiellement entrainé des délocalisations à l'échelle locale sans création nette d'entreprise.

12- Les grandes entreprises peuvent-elles plus facilement que les petites réduire leurs impôts?

Elles peuvent plus facilement jouer sur différentes localisations en profitant des incohérences des législations, des « niches » fiscales, voire des « paradis fiscaux ».

13- Comment les multinationales sont-elles imposées?

Imposées selon le principe de la source ou d'origine (bénéfices de chaque établissement imposés là où il est implanté), de même pour la maison mère mais il existe des pratiques particulières (ex: Pays-Bas pour les holdings) ainsi que des accords bilatéraux.

L'OCDE parle de concurrence dommageable entre les pays, l'UE les interdit dans un « code de bonne conduite », mais les pratiques discriminatoires demeurent sous l'influence du lobbying des multinationales.

14- Comment une firme multinationale peut-elle optimiser sa fiscalité?

Outre les pratiques illégales, il existe des moyens légaux « d'optimiser sa fiscalité ».

Le recours au crédit (via la thin capitalization ou « capitalisation mince » contrôlée voire prohibée suivant les pays), et la manipulation des prix de transfert à l'intérieur du groupe permettent de générer les bénéfices là où ils sont le moins imposés. [Pour info]

CHAPITRE 4 IMPÔTS INDIRECTS: UNE ASCENSION IRRÉSISTIBLE ?

1- De quand datent les impôts indirects?

Très anciens car faciles à mettre en oeuvre. Au départ en nature, ils se développent jusqu'à la révolution. Ils sont utilisés largement à la fin du XXème siècle via la TVA et diverses taxes destinées à freiner certaines consommations nuisibles.

2- Quels sont aujourd'hui les principaux impôts indirects?

En tête la TVA inventée en 1954 avec 130 milliards d'€.

Ensuite, les taxes d'acquisition de certains produits appelées « droits d'accise » dont la TIPP (25 milliards d'€), les taxes sur les tabacs et alcools, les « écotaxes » dont la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP: 500 millions d'€)

3- Pourquoi dit-on des impôts indirects qu'ils sont indolores?

Les taxes sont appliquées directement sur les produits consommés sans que le consommateur s'en rende compte mais ce n'est pas toujours le cas. En Amérique du Nord les prix sont affichés HT et les taxes sont ajoutées en caisse alors que les impôts directs sont prélevés à la source (donc moins perceptibles). Dans certains cas même en Europe ces taxes sont mises en lumière et peuvent conduire à une consommation transfrontalière (essence, tabac...).

4- L'impôt indirect est-il injuste?

Les impôts indirects touchent ceux dont la propension à consommer est la plus élevés (bas revenus) sans tenir compte des situations familiales mais ils ne découragent pas l'épargne et l'Etat peut prévoir un barème adapté et des prestations compensatoires.

5- Quelle est la part des impôts indirects dans les recettes fiscales?

36% des recettes fiscales totales et 16% du PIB (un peu au dessus de la moyenne européenne).

6- Comment a-t-elle évolué?

La part des impôts indirects a diminué depuis 1789 jusqu'en 1980. Depuis 1980 cette part s'accroit dans les pays développés mais elle se stabilise en France. Possible hausse de TVA ou « d'écotaxes ».

7- Comment expliquer cette progression des impôts indirects?

Ils ont une assiette large et ne pèsent pas sur l'épargne: ils ont les faveurs des économistes (d'où une forte part dans les « ex-pays de l'est » au système fiscal récent).

Comme le souligne Arthur Pigou dans les années 20 ils permettent de concilier liberté des choix individuels et choix collectifs (coût plus élevé de biens nuisibles). Ils visent à rapprocher le coût privé du coût social.

8- Pourquoi y a-t-il différents taux de TVA?

Depuis 1993, trois taux dans le marché unique européen.

Visent à pallier à l'injustice des impôts indirects. Cependant reste le problème du classement des produits.

Il s'agit de favoriser la consommation de certains produits au détriments d'autres (ex: services de rénovation de logements). Peut cacher une forme de protectionnisme.

Ces taux résultent aussi du lobbying (ex: agriculteurs).

9- Qui paie vraiment la TVA?

Elle est imputée sur le consommateur final mais les vendeurs peuvent être amenés à en prendre une partie à leur charge (si concurrence importante par exemple).

10- Quel traitement fiscal pour les achats à l'étranger?

C'est un outil fiscal attractif car pèse sur les importations et pas sur les exportations: instrument de compétitivité. Cependant comme nos principaux partenaires commerciaux sont européens, risque de concurrence fiscale contreproductive.

11- Que serait une TVA sociale?

Ce serait un élargissement des sources de financement de la protection sociale qui reposerait aussi sur les producteurs étrangers important en France.

Une « TVA emploi » entrainerait une suppression des cotisations salariales en contrepartie d'une hausse de la TVA.

Une TVA « compétitivité » supprimerait les cotisations patronales en contrepartie d'une TVA plus lourde

Dans les deux cas l'effet sur les prix relatifs des produits importés pourrait être favorable à la compétitivité.

12- Cette mesure serait-elle efficace?

Testé au Danemark (petit pays très ouvert donc impact économique important de la compétitivité), et en Allemagne (gros exportateur et taux initial de TVA faible) donc deux exemeples peu représentatifs.

Risque inflationniste qui peut peser sur le pouvoir d'achat.

Cependant nécessité probable d'élargir les sources de financement de la protection sociale.

13- Comment fonctionnent les éco-taxes?

Fait payer au consommateur le coût social (externalités négatives) de sa consommation.

14- Quels sont leurs avantages?

Laisse la liberté de choix et du marché.

Permettent de collecter des recettes fiscales susceptibles de compenser des externalités négatives.

15- Quels peuvent être leurs effets pervers?

Ces taxes peuvent nuire à la compétitivité des entreprises mais elles peuvent financer en retour des baisses de charge et peuvent entrainer des choix positifs à long terme (nouveaux process...)

Ces taxes pèsent davantage sur les revenus modestes mais peuvent être compensés par des prestations équivalentes.

CHAPITRE 5 LES IMPÔTS LOCAUX: TOUJOURS PLUS ÉLEVÉS ?

1- Quels sont les principaux impôts locaux?

Héritages de la révolution française (« quatre vieilles »): taxe sur le foncier bâti (TFB), taxe sur le foncier non bâti (TFNB), la taxe d'habitation (TH) et la taxe professionnelle (TP) qui a remplacé la « patente ».

S'ajoutent un certain nombre d'impôts indirects et de redevances.

Opacité du calcul et une assiette très contestable mais des plafonnements et dégrèvements qui corrigent cette anomalie.

Fiscalité locale en 2006: 80143 millions d'euros (85% environ en fiscalité directe).

2- Qui est compétent pour créer ou modifier un impôt local?

C'est le parlement.

Réforme constitutionnelle de 2003: autonomie financière des collectivités. Chaque nouveau transfert de compétence => financement par l'État. Dans la réalité contrepartie inférieure à la dépense.

3- Quelle est la part de la fiscalité locale dans le fiscalité totale?

4,8% du PIB en 2005 (pour mémo: celle de l'Etat 17,8% et celle du financement de la Sécu 21,2%) faible (avant dernier en Europe devant le Royaume Uni) donc dépendance vis à vis des transferts de l'État.

4- Que financent les impôts locaux?

Des services publics locaux de plus en plus étendus (décentralisation dont « acte II » en 2003). départements: collèges, voirie, aide sociale...

régions: aménagement du territoire et développement économique.

Doublons et redondance => manque de transparence

5- Comment leurs recettes ont-elles évolué?

Jusqu'en 2003 tend à diminuer en particulier par l'allègement de la taxe professionnelle.

L'État a compensé les allègements en devenant le 1er contribuable local (12 milliards d'impôts locaux).

6- Les impôts locaux sont-ils suffisants pour faire face à la décentralisation?

Les dépenses transférées tendent à croître plus vite que les recettes transférées par l'État lors des deux grandes étapes de décentralisation: 1982-1983 et 2003-2004.

7- Les différences en matière de fiscalité locale sont-elles prononcées?

Les différences de taux de prélèvement sont très variables selon les communes et les départements.

8- Comment expliquer ces écart?

Différences liées à la qualité de gestion, aux choix de dépenses publiques locales et des potentiels fiscaux disparates en particulier selon là où se trouvent les sièges d'entreprises, malgré les mécanismes de péréquation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) => concurrence fiscale locale.

9- Qu'est-ce que l'intercommunalité?

1992: lois sur l'administration territoriale de la république (ATR)

1999: lois sur le regroupement communal

incitations financières

=> communautés de communes et d'agglomérations

regroupement de compétences et de ressources fiscales (Taxe professionnelle unique TPU)

Cependant problèmes de cohérence et de gouvernance.

10- Qu'est-ce que la péréquation fiscale?

Mécanisme de calcul de la dotation budgétaire de l'État destiné à réduire les écarts de « potentiel fiscal ». Selon une étude du Commissariat général au plan de 2002 (organe remplacé par le Centre d'analyse stratégique en 2005) ce mécanisme ne corrige que 40% des écarts.

11- Quelle réforme pour la fiscalité locale?

Opacité, empilement des prélèvements, complexité...

On pourrait affecter spécifiquement les différents impôts locaux;

Déjà des réformes ont eu lieu touchant en particulier la TP (modification de l'assiette 1999, commission Fouquet 2005)

CHAPITRE 6 LE SYSTÈME FISCAL FRANÇAIS EST-IL TROP

COMPLEXE?

1- Pourquoi dit-on souvent que le système fiscal français est trop complexe?

Accumulation d'impôts dont le calcul est souvent compliqué.

2- Comment mesurer la complexité fiscale?

Par le volume du code fiscal et de la loi de finance. Le contribuable perçoit peu cette complexité s'il est conforme au schéma de base, sinon cette complexité apparaît clairement.

3- D'où vient la complexité fiscale?

Par l'accumulation de mesures au fil du temps => « sédimentation ».

Nécessité de remise à plat à travers une réforme qui simplifie, on pourrait limiter les « innovations » dans le temps pour les évaluer ensuite.

La complexité nait également de la volonté de tenir compte de situations diverses des catégories de contribuables et plus encore de l'utilisation de la fiscalité à des fins d'incitation.

4- S'agit-il d'un mal nécessaire?

Le prélèvement d'impôt est simple en soit mais se complexifie avec:

- la volonté de redistribution
- la volonté d'incitation (positive ou négative)
- => nombreux objectifs parfois contradictoires

5- Qu'entend-on par dépenses fiscales et niches fiscales?

dépenses fiscales: on considère alors les « cadeaux fiscaux (déductions...) comme des subventions (= dépenses)

niches fiscales: réductions d'impôts elles-même

6- A quoi servent les niches fiscales?

Ces réductions permettent à travers un seul prélèvement de différencier les contribuables et d'agir sur leurs choix.

7- Ont-elles des effets pervers?

Permettent à des foyers à hauts revenus d'échapper à l'impôt en les cumulant. Nécessité alors de les plafonner globalement et d'instituer un impôt minimum sur la base du revenu imposable.

Certaines incitations sont économiquement contestables et les niches représentent un grosse dépense fiscale pour l'Etat.

8- Quelles sont les principales niches fiscales?

Plus de 400 pour le seul IR des personnes.

Parfois certaines ne concernent que peu de personnes mais pour de gros montants.

Par le nombre de contribuables impliqués, les réductions d'impôts pour dons aux associations et oeuvres caritatives arrivent en tête, suivies de la réduction d'impôts pour emploi à domicile.

9- Quelle est la différence entre évasion, optimisation et fraude fiscale?

Les deux premières sont légales contrairement à la fraude.

10- La complexité fiscale favorise-t-elle la fraude?

Pas forcément. Ainsi certaines niches fiscales conduisent à délaisser la fraude (ex: travaux à taux de TVA réduit).

11- Peut-on mesurer la fraude fiscale?

Par comparaison entre le rendement théorique de l'impôt sur la base de l'assiette théorique de celuici et le rendement réel de l'impôt, on obtient une estimation pour l'union européenne de 200 milliards d'euros.

12- Quel est l'impôt le plus fraudé?

Les cotisations sociales du fait du travail au noir et la TVA par la pratique des exportations fictives. Suivent les impôts déclaratifs tel d'ISF.

13- Quel est l'impôt le plus contourné?

C'est probablement l'impôt sur les revenus de placements. Les achats transfrontaliers effectués par des citoyens dans l'UE de produits moins taxés (tabacs, essence, alcool...) constituent une pratique aussi très répandue.

14- Sommes-nous tous égaux face au contrôle fiscal?

Outre les vérifications préliminaires par recoupement des sources, les contrôles sont plus focalisés sur les gros revenus et les revenus autres que ceux d'activités salariées.

15- Certains impôts coûtent-ils plus chers qu'ils ne rapportent?

Cela n'existe pas sauf si on ajoute le coût économique au coût de la collecte.

16- La France a-t-elle des paradis fiscaux?

La partie française de l'île de Saint-Martin en est un mais les niches fiscales peuvent y faire penser et les traitements fiscaux de faveur accordés aux non-résidents souhaitant s'installer en France (particuliers ou entreprises) participent à la concurrence fiscale déloyale dénoncée dans le même temps.

CHAPITRE 7 JUSTICE VERSUS EFFICACITÉ: QUEL COMPROMIS?

1- Qu'est-ce qu'un impôt juste?

L'égalitarisme dans une société d'égoïstes n'est pas souhaitable car mène à la pauvreté (pas d'incitation à l'effort).

Pour la plupart des politiques et économistes, la justice économique se confond avec la méritocratie. Mais un impôt forfaitaire qui répondrait à cette logique ne peut suffire.

Il faut y ajouter une part redistributive, dont l'ampleur est l'objet de débats, tenant compte de la part de l'écart de revenus non attribuable au mérite. => certaine progressivité de l'impôt.

2- Qu'est-ce qu'un impôt efficace?

Pas univoque

Combine recettes abondantes et coût de recouvrement faible, coût économique réduit.

L'impôt forfaitaire, avec assiette large et taux réduit et unique est le plus efficace, mais jugé injuste. Si le but visé est de type incitatif alors c'est à la mesure de l'impact sur le comportement que l'on jugera de l'efficacité.

3- Un impôt peut-il être à la fois juste et efficace?

Arbitrage nécessaire entre les deux => choix fiscaux sous contraintes

4- Par quels mécanismes la fiscalité produit-elle de la redistribution?

D'une part par le financement de revenus de transfert,

d'autre part par la progressivité du prélèvement, soit par un taux unique et un seuil de nonimposition, soit plus souvent par un barème de taux marginaux d'imposition croissants.

5- Charge fiscale élevée rime-t-elle avec faible degré d'inégalités?

Tout dépend de la répartition de la charge fiscale. L'effet peut être inverse (=> révoltes)

Cependant dans les économies contemporaines démocratiques c'est le cas et plus la fiscalité est lourde (pays scandinaves, France...) plus les inégalités sont faibles.

6- Pourquoi impose-t-on les maisons et les télévisions plutôt que les diamants?

- facilité de vérification
- élargir l'assiette et la stabiliser (faible élasticité au prélèvement)
- affectation de l'impôt (dans le cas des télévisions)

7- Vaut-il mieux imposer le travail ou le capital?

Engendre une désincitation à fournir ce facteur dans les deux cas. Dans le cas du capital, le risque est d'en freiner l'accumulation, surtout dans un contexte de mobilité forte du capital, et de réduire donc la croissance et les revenus.

Il est plus facile de taxer les rentes ou le capital déjà accumulé, en taxant par exemple les transmissions.

La taxation des facteurs de production pèse sur leur offre et sur leur demande (coût relatif des facteurs => choix de la combinaison productive). Impact sur le chômage par exemple.

S'ajoutent des considérations en terme d'équité.

8- Le travail est-il trop imposé en France?

Cette imposition est lourde et pèse sur le pouvoir d'achat des actifs et sur les coûts de la main d'oeuvre. Le financement du système de sécurité sociale pourrait s'élargir à une TVA sociale ou à une « taxe carbone sociale ».

9- Impôts directs, impôts indirects: quelle philosophie?

L'un pèse sur les revenus, l'autre sur la consommation (plus aisément repérable).

La mobilité des assiettes des impôts indirects est très faible comparée à celle des impôts directs.

Les impôts indirects sont cependant moins aisément progressifs.

10- Un système fiscal simple peut-il être juste?

Un seuil de non-imposition peut permettre une progressivité de l'impôt sans multiplier les taux nominaux (flat tax).

Cependant il reste nécessaire de tenir compte de situations particulières => complexification.

11- Y a-t-il en France un impôt particulièrement injuste?

Pas d'impôt parfait.

La taxe d'habitation est un impôt très contesté cependant les variations entre collectivités locales (entorses au principe d'équité horizontale) sont inhérentes à l'autonomie de ces collectivités.

La violation du principe d'équité verticale est compensée par des dégrèvements.

12- Globalement, le système fiscal français est-il juste?

Équité horizontale imparfaite car les revenus de nature différents subissent une fiscalité plus ou moins lourde.

Le système est peu redistributif mais il réduit de moitié le taux de pauvreté des ménages et favorable aux ménages modestes avec enfants.

13- Le système fiscal français est-il efficace?

Son poids est excessif pour un rendement faible et une perte économique non négligeable, avec des assiettes trop étroites (et mobiles), des taux marginaux forts et trop d'exceptions.

Cependant on peut s'interroger sur le rapport coût économique / performance, qui peut être amélioré.

CHAPITRE 8 QUEL SYSTÈME FISCAL FACE À L'EUROPE ET À LA MONDIALISATION ?

1- Quels sont les effets de l'intégration européenne et de la mondialisation sur les système fiscaux?

Elles favorisent la mobilité des assiettes et la concurrence fiscale. Elles peuvent pousser à une plus grande rigueur fiscale.

Mais elles peuvent engendrer des recettes fiscales insuffisantes au maintient des services publics et pousser à déplacer l'impôt vers des assiettes moins mobiles au détriment de l'équité.

Elles favorisent la fraude et l'évasion fiscale d'où une nécessaire coopération internationale à ce niveau.

2- Où en est-on en matière d'harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne?

En 1991 et 1993:

- détermination de la TVA avec trois taux dont le normal ne peut être inférieur à 16% et le réduit à

5% (liste à ne pas modifier des biens et services soumis à chaque taux)

- taux minimum d'accise pour le tabac, les alcools et les carburants

Adoptée en 2000 et entrée en vigueur en 2006: transfert des informations sur les revenus des non-résidents ou prélèvement forfaitaire versé au pays de résidence.

Code de bonne conduite pour prohiber la « concurrence fiscale dommageable » qui rentrera complètement en application 2010 pour lutter contre les pratiques discriminatoires.

La commission souhaiterait harmoniser l'assiette de l'IS autour d'une base commune consolidée avec une clé de répartition des fractions de l'assiette entre les pays.

3- Quels en sont les obstacles?

Domaine où les décisions sont prises à l'unanimité, volonté d'autonomie des gouvernements nationaux (en particulier en GB), intérêts divergents, freinent cette harmonisation.

4- Va-t-on vers une convergence des systèmes fiscaux européens?

Tendance à la baisse des taux pour l'IS mais pas d'harmonisation notable.

5- En quoi la dernière vague d'élargissement a-t-elle renforcé la concurrence fiscale?

Entrée de pays aux coûts de production, niveaux de vie, services publics et systèmes de protection sociale faibles dont la petite taille favorise une politique fiscale efficace et donc renforce la concurrence fiscale. De même l'harmonisation est plus difficile à 27.

6- La concurrence fiscale a-t-elle été renforcée par le passage à l'euro?

Oui car l'euro facilite la mobilité des assiettes sans coûts ni risques de taux de change et avec une comparaison plus facile.

7- Faut-il avoir peur de la concurrence fiscale?

Les avantages et inconvénients ont été traités à la question 1

La France par la taille de son marché peut pratiquer des taux d'imposition plus élevés si les entreprises y trouvent en contre partie des services publics et des infrastructures adaptés à leurs besoins.

8- Y a-t-il des paradis fiscaux en Europe?

Les pays de l'UE cherchent à être des paradis fiscaux pour les non-résidents.

De plus il y a de « vrais » paradis fiscaux souvent associés à l'UE (Monaco, Andorre...) ou des territoires de pays de l'UE à statut spécial (îles Anglo-normandes).

Des zones franches fiscales sont autorisées dans certaines conditions par la législation européenne.

9- A quoi pourrait servir un impôt européen?

Actuellement le budget de l'UE est faible (130 milliards d'€), peu de ressources propres (droits de douane). Essentiellement financé par des contributions proportionnelles au RNB des pays.

10- Quelles formes pourrait-il prendre?

L'harmonisation de l'IS pourrait permettre de créer un impôt européen sur les sociétés ce qui réduirait la concurrence fiscale et les distorsions entre pays de l'UE.

On peut également envisager une TVA européenne où un impôt sur le revenu des placements financiers (mise en oeuvre aisée suite à la mise en place par la directive « épargne » d'un socle commun).

Une écotaxe « carbone » ajoutée à un « prélèvement carbone » sur les importations pourraient être une alternative plus facilement acceptable par tous les pays de l'UE.

11- Comment adapter le système fiscal français à l'Europe et à la

mondialisation?

Il souffre d'une mauvaise image mais les cotisations sociales élevées sont compensées par un système de protection sociale très développé. Les principaux impôts sont au même niveau qu'ailleurs.

L'ISF pourrait être remplacé par un impôt sur le patrimoine à très faible taux mais à assiette très large. L'IR pourrait être simplifié (moins de niches fiscales, fusion avec la CSG-CRDS).

Une réduction de l'IS semble inévitable du fait de la concurrence fiscale.

Une taxe carbone pourrait permettre d'alléger les cotisations sociales.

12- Quelles sont les perspectives pour une fiscalité mondiale?

Absence de consensus et d'instance à même d'aller vers une fiscalité internationale.

Possibilité d'accords multilatéraux (ex: taxe sur les billets d'avion)

13- Faut-il taxer les mouvements de capitaux?

C'est une assiette très importante dont l'intérêt économique est discutable et les effets néfastes souvent avérés.

Mais mise en oeuvre difficile et pas de tri possible entre mouvements néfastes et mouvements utiles.

14- En quoi consiste la proposition de loi Tobin?

Reniée par son auteur, James Tobin (1978)

Consisterait à taxer les mouvements à court terme pour freiner la spéculation.

Appliquée dans certains pays (ex: Chili) mais très compromise à l'échelle mondiale.

15- Quelle est l'idée derrière la taxe sur les billets d'avion?

Instrument à la portée réduite (peu de pays signataires) mais qui est assez adapté car sur une assiette en croissance forte acquittée par les entreprises et des individus titulaires de revenus moyens ou élevés.

16- Un monde sans impôts est-il possible?

Probablement pas car cela signifierait la suppression de tous les services publics (y compris police et justice).